



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DE LA MANCHE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

## SEPTEMBRE 2016

NUMERO SPECIAL N° 81

ISSN 0996 - 7494

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés  
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication  
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

**<http://www.manche.gouv.fr>**

**Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs**

<b>DIVERS</b> .....	<b>2</b>
<i>DSDEN - DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA MANCHE</i> .....	<b>2</b>
<i>Arrêté du 6 juin 2016 portant délégation de signature de M. Lhuissier, directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche à Mme DERET, inspectrice de l'Education nationale, adjointe à M. Lhuissier</i> .....	<b>2</b>




---

**DIVERS**

---

**DSDEN - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Manche**

***Arrêté du 6 juin 2016 portant délégation de signature de M. Lhuissier, directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche à Mme DERET, inspectrice de l'Education nationale, adjointe à M. Lhuissier***

Vu Le Code de l'Education et notamment son article D222-20

Vu l'arrêté du 03 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'Education Nationale

Vu le décret en date du 12 octobre 2013 portant nomination de Monsieur Jean Lhuissier, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Manche

Vu l'arrêté rectoral en date du 17 septembre 2015 portant délégation de signature à Monsieur Jean Lhuissier

Vu l'arrêté rectoral en date du 18 avril 2016 portant nomination de Madame Lydia Deret sur les fonctions d'IEN-adjointe, en remplacement de Monsieur Olivier Burger, Inspecteur de l'Education Nationale, Adjoint au DASEN de la Manche, placé en congé maladie.

Art. 1 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche, délégation de signature est donnée à Madame Lydia Deret pour les champs de compétences suivants : les voyages scolaires du 1er degré ; les agréments des intervenants extérieurs ; les autorisations d'absence des enseignants du 1er degré

Art. 2 : les documents visés ci-dessus seront signés dans la forme : Pour le directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche et par délégation, l'IEN – Adjointe par intérim : Lydia DERET

Art. 3 : le présent arrêté annule et remplace celui du 3 février 2014

Art. 4 : le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Manche est chargé de l'exécution du présent arrêté et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : Le directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche : Jean LHUISSIER

